



Protocole et réglementation tests anti-dopage

Festival Western de St-Tite

***** Les tests anti-dopage peuvent être effectués à tout moment pendant les slacks et les rodéos.**

- La ou les disciplines ainsi que la position au classement à tester, sont décidées avant le slack ou le rodéo par l'équipe vétérinaire. Ce choix s'avère complètement aléatoire et impartial puisqu'il est impossible de prédire les résultats de la compétition en cours.
- Une annonce sera faite avant la classe afin d'aviser les participants de la position qui sera testée lorsque l'épreuve sera terminée. Les compétiteurs doivent demeurer dans les grandes estrades jusqu'à la fin de la classe. Une annonce sera faite pour nommer le compétiteur qui doit se présenter à la chute vétérinaire pour le test anti-dopage. Les autres peuvent alors quitter les estrades.
- L'équipe vétérinaire prendra alors en note le nom du compétiteur, la classe, la position au classement, le nom du cheval ainsi que le sexe et l'âge du cheval.
- Le vétérinaire procède ensuite au prélèvement sanguin du cheval (3 tubes) qui sera identifié à l'aide d'un numéro. Ces tubes seront ensuite mis dans un sac sellé avec un autocollant initialisé par le vétérinaire et le compétiteur.
- Les prélèvements sont ensuite envoyés au Mérieux NutriSciences à Burnaby pour l'analyse. Si le sceau du sac contenant les prélèvements est brisé, le test s'avère non admissible. Voir règlement sur l'administration de médicaments ou substances aux chevaux de compétition sur le site du Festival afin de connaître les médicaments autorisés.

SANCTIONS ET PÉNALITÉS

- Après chaque épreuve, un classement non officiel sera affiché et ce pour la Coupe Canada et le deuxième weekend (IPRA).
- Le paiement des bourses remportées se fera à la fin de chaque weekend, soit Coupe Canada et IPRA.
- Lorsque les résultats des tests anti-dopage seront disponibles, un classement officiel sera publié par le festival et l'IPRA et une lettre sera envoyée à tous les compétiteurs dont la monture a été testée.
- Si un compétiteur reçoit un résultat positif au test anti-dopage, tous les montants gagnés à la Coupe Canada ou au deuxième weekend (IPRA), avec ce cheval, devront être remboursés et le compétiteur sera disqualifié. Si aucune bourse n'a été gagnée, un montant de 500\$ d'amende devra être payé. Un délai de 1 mois est donné pour le remboursement des bourses ou de l'amende, sans quoi le compétiteur ne pourra plus participer à aucun événement sanctionné par L'IPRA.
- IPRA World et IPRA Canada redistribueront les montants ainsi que les points selon le classement officiel.